



# CP - BBW

## Comité Provincial de Bruxelles et du Brabant Wallon



### P.V. DE L'ASSEMBLEE STATUTAIRE PROVINCIALE DU 23 MAI 2025

#### 1. Vérification des mandats et établissement du nombre de votants

Au total des voix sont possibles : 97 voix administratives et 455 voix sportives.  
49 voix minimum seront nécessaires pour les votes administratifs et 228 voix pour les votes sportifs.

#### 2. Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale Sportive de septembre 2024

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Sportive de septembre 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés, sans remarque.

#### 3. Allocution du président

L'assemblée respecte une minute de silence en mémoire de nos disparus.  
Jean-Michel souhaite la bienvenue aux clubs et remercie notre hôte le PP Witterzée. Il remercie son comité et signale aux membres que la saison prochaine sera une année électorale et que si des candidats sont prêts à s'investir ils peuvent prendre contact avec le CP. Le nombre d'affiliations est en nette augmentation dans toutes les provinces francophones (+/- 10%) , Effet Lebrun ???  
Le Président se félicite également des beaux résultats jeunes de cette saison.

#### 4. Rapport de la secrétaire

Nathalie passe en revue différents points :

- ✓ Attention aux modifications des R.S. (voir annexe)
- ✓ Si un joueur ne rentre pas de CM justifiant ses abandons en cours de rencontre(s), il recevra une amende mais aussi une défaite, mais son adversaire ne sera plus lui crédité d'une victoire.
- ✓ Félicitations à nos jeunes pour leur excellente prestation (déception que Pieter-Paul VAN LAERE quitte la Direction Technique)
- ✓ Administration : il est impératif de demander un certificat de bonne vie et mœurs (modèle 2) pour les entraîneurs s'occupant des jeunes, des contrôles pourront avoir lieu par l'ADEPS.

Le CP a décidé de coopter Guillaume CAESTECKER, Nathalie demande aux clubs de lui témoigner leur confiance au moment des votes.

#### 5. Rapport du trésorier

La situation budgétaire est arrêtée au 20/05/2025 a été envoyée aux clubs.  
Jusqu'aux 3 dernières semaines les amendes interclubs étaient très en-dessous des prévisions. À la suite de la nouvelle règle concernant les abandons (pas de pertes de points si CM), le code 16 est en chute libre.

#### Présidence

Jean-Michel Mureau – avenue du Feuillage 23  
B – 1420 Braine-l'Alleud  
GSM: 0499 / 180.388  
email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



#### Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7  
B – 1090 Bruxelles  
GSM: 0477 / 35.83.46  
email: nath.alexander14@gmail.com

Didier rappelle de ne rien payer avant de recevoir une facture (voir aussi si c'est un crédit ou débit), les différentes factures sont envoyées en août, novembre, février et mai. Le prix des différentes cotisations sera joint au PV.

La Province du BW a modifié le délai pour l'obtention de subsides (sans avertir), ce qui nous a empêché d'en faire la demande. De ce fait, le subside ne nous pas été accordé.

Le délai de paiement pour les amendes individuelles sera porté à 3 semaines (au lieu de 2 actuellement) ce qui permettra de faire 2 rappels.

## 6. Rapport des commissions

### Commission d'Arbitrage

Felix signale qu'avec l'aide de Guy KAISIN, la gestion des compétitions est de plus en plus performante. Felix engage chacun des clubs à trouver en son sein de nouveaux arbitres, avec 26 compétitions à gérer et seulement 5 JA et 10 A cela devient très difficile (pour rappel avantage labélisation). Il signale également que Didier passe actuellement ses « assesment » pour devenir gold badge (il sera le seul en Belgique à détenir ce titre).

L'assemblée demande qu'une attention particulière soit apportée au respect de la règle des services.

### Commission des Jeunes

Felix passe en revue les différentes organisations et aussi les différents résultats. Concernant le Championnat jeunes, une étude de faisabilité est en cours pour voir s'il n'était pas possible de faire un tableau horaire pour chaque joueur. Concernant les interclubs jeunes, il sera proposé de faire des pré-poules, si cette solution fonctionne on ne changera plus par la suite. Felix regrette le départ de Pieter-Paul VAN LAERE mais comprend très bien sa « démotivation ». Le poste de directeur technique sera proposé à Michaël DE LEENER.

### Commission des vétérans

Philippe cite nos différents Champions de Belgique.

## 7. Interpellations

### Proposition du club RY-TERNEL

#### **VOTE 1 : DEUX EQUIPES D'UN MEME CLUB DANS LA MEME DIVISION**

- MOTIVATION DE LA DEMANDE

Si dans une division, deux équipes du même club se rencontrent et l'une d'elles déclare forfait, l'autre est également considérée comme déclarant forfait.

#### ***Vote sur la proposition 1, voix « sportives » uniquement***

	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
<b>PROPOSITION 1</b>	<b>172</b>	<b>283</b>	<b>0</b>

#### **Présidence**

Jean-Michel Mureau – avenue du Feuillage 23  
B – 1420 Braine-l'Alleud  
GSM: 0499 / 180.388  
email: jm.mureau@gmail.com

**F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW**



#### **Secrétariat**

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7  
B – 1090 Bruxelles  
GSM: 0477 / 35.83.46  
email: nath.alexander14@gmail.com

## **Proposition du club ALPA SCHAERBEEK**

### **VOTE 2 : DEUX EQUIPES D'UN MEME CLUB LORS DES BARRAGES**

- MOTIVATION DE LA DEMANDE

Lors des derniers barrages, nous avons remarqué que deux équipes du même club se sont rencontrées au premier tour, ce qui est autorisé étant donné que les différentes rencontres sont fixées dès le début de la saison. L'issue d'un match de barrage au premier tour, voire au second tour, (ce qui pourrait aussi arriver), peut parfois interpeller, surtout quand l'équipe la moins forte sur papier, l'emporte.

Nous proposons une solution simple pour l'avenir, pour lever d'éventuels doutes: l'équipe qui a la lettre la plus avantageuse (plus proche de la lettre A donc) se verrait d'office vainqueur du match de barrage, donc match à ne pas jouer.

#### ***Vote sur la proposition 2, voix « sportives » uniquement***

	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
<b>PROPOSITION 2</b>	<b>186</b>	<b>263</b>	<b>6</b>

## **Proposition du club CTT TOURINNES**

### **VOTE 3 : QUALIFICATION AUTOMATIQUE DES MEILLEURS JEUNES AUX CHAMPIONNATS DE BELGIQUE**

- MOTIVATION DE LA DEMANDE

Lors de la saison écoulée, deux constats ont mis en lumière des limites du système actuel :

- Un joueur classé premier du Youth Ranking provincial n'a pas pu participer aux Championnats et Critériums provinciaux en raison d'une blessure. En conséquence, malgré ses excellents résultats, il n'a pas été qualifié pour les Championnats de Belgique.
- Dans certaines catégories (exemple : préminimes BBW), une génération exceptionnellement forte a vu 6 des 9 meilleurs jeunes belges issus du BBW, mais seuls 5 ont pu se qualifier en raison des quotas provinciaux.

Ces situations remettent en cause l'équité sportive en excluant des jeunes figurant parmi les meilleurs du pays, soit à cause d'un empêchement ponctuel (blessure), soit à cause de quotas rigides.

Pourquoi le TOP 6 ?

Ce seuil s'appuie sur le règlement du Top 12 national qui prévoit :

« Un minime qui termine parmi les six premiers dans le ranking mixte cadets/minimes du YR a le choix de jouer en cadets ou minimes. Tous les joueurs cadets reculent d'une place. » Il semble donc logique et cohérent d'utiliser ce TOP 6 pour garantir la participation des meilleurs jeunes aux Championnats de Belgique.

- Proposition :

Introduire une règle permettant à tout joueur classé dans le TOP 6 du Youth Ranking après la troisième phase du Critérium National Jeunes (CNJ) d'être qualifié automatiquement pour les Championnats de Belgique, indépendamment :

- de sa participation ou non aux Championnats/Critériums provinciaux ;

#### **Présidence**

Jean-Michel Mureau – avenue du Feuillage 23  
B – 1420 Braine-l'Alleud  
GSM: 0499 / 180.388  
email: jm.mureau@gmail.com

**F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW**



#### **Secrétariat**

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7  
B – 1090 Bruxelles  
GSM: 0477 / 35.83.46  
email: nath.alexander14@gmail.com

- des quotas provinciaux habituels.

Cette proposition vise à garantir que les meilleurs jeunes accèdent à l'échelon national conformément à la logique sportive.

**Vote sur la proposition 3, voix « sportives » uniquement**

	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
<b>PROPOSITION 3</b>	<b>442</b>	<b>7</b>	<b>6</b>

La proposition 3 sera présentée au Conseil d'Administration de la FRBTT.

**Proposition du CP BBW**

**VOTE 4 : IMPOSSIBILITE DE DESCENDRE D'EQUIPE SI ON A JOUE 6 FOIS DANS UNE EQUIPE SUPERIEURE**

- MOTIVATION DE LA DEMANDE

Eviter les renforcements d'équipes inférieures par des joueurs n'ayant pas disputé les interclubs de manière régulière ces équipes. Le nombre de 6 matchs correspond à 1/3 des interclubs

- PROPOSITION

Un joueur qui a été aligné lors de 6 rencontres dans une équipe supérieure (forfaits compris), quel que soit le nombre d'équipes dans la série, ne peut plus jouer dans une équipe inférieure.

Les matchs disputés en interclubs provinciaux, régionaux et nationaux sont pris en compte.

La règle est valable pour tout classement.

**Vote sur la proposition 4, voix « sportives » uniquement**

	<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
<b>PROPOSITION 4</b>	<b>102</b>	<b>353</b>	<b>0</b>

**8. Elections statutaires**

Ratification de la candidature de Guillaume CAESTECKER

Résultat du vote (voix administratives) sur 96 voix possibles :

NOMS - PRENOM	OUI	NON	BLANC
CAESTECKER Guillaume	81	7	8

**À la suite de ce vote, Guillaume CAESTECKER est élu jusqu'à la fin du mandat en cours (juin 2026)**

**9. Propositions de modifications de R.O.I et des R.S.**

Néant

**Présidence**

Jean-Michel Mureau – avenue du Feuillage 23  
B – 1420 Braine-l'Alleud  
GSM: 0499 / 180.388  
email: jm.mureau@gmail.com

**F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW**



**Secrétariat**

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7  
B – 1090 Bruxelles  
GSM: 0477 / 35.83.46  
email: nath.alexander14@gmail.com

## 10. Débats

- Lorsqu'un joueur progresse de niveau, il peut demander à rester dans sa série de classement pour disputer les CB (dans la mesure du raisonnable).
- Barrages : pourquoi ne pas faire des têtes de série – Le CP explique que le tirage au sort a lieu en septembre et donc à ce moment-là il est impossible de les connaître.
- Pourquoi ne pas faire des tournois par points plutôt que par classements, il est libre au club de demander la formule qu'il souhaite.
- Règle dames : Les clubs Fonteny et Beauchamp reviennent sur la règle dames en vigueur, le CP répond que cette règle sera d'application au moins jusqu'en 2026, comme voté précédemment.

Le président remercie les clubs et souhaite de bonnes vacances aux responsables.

Nathalie ALEXANDER  
Secrétaire provinciale

---

### Présidence

Jean-Michel Mureau – avenue du Feuillage 23  
B – 1420 Braine-l'Alleud  
GSM: 0499 / 180.388  
email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



### Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7  
B – 1090 Bruxelles  
GSM: 0477 / 35.83.46  
email: nath.alexander14@gmail.com